



LPS LABORATORIES
SIMDUT
SYSTÈME D'INFORMATION SUR LES MATIÈRES
DANGEREUSES UTILISÉES AU TRAVAIL FICHE SIGNALÉTIQUE

Section 1 - Identification et utilisation du produit

Nom du fabricant: LPS Laboratories, Inc.	Nom/Identificateur du produit: LPS Nickel Anti-Seize
Numéro civique: 4647 Hugh Howell Road	Utilisation du produit: Couche de protection
Ville, Province: Tucker, Georgia 30085-5052 États-Unis	Numéros de produit: C03908, C03910
No. de téléphone: 1-800-241-8334	Emballage: 227 g et 454 g
No. de téléphone d'urgence: 1-613-996-6666 CANUTEC	Classification SIMDUT: Classe D Div. 2B

Ce produit a été classifié selon les critères de risque du règlement sur les produits contrôlés et le SIMDUT contient toute l'information exigée par le règlement sur les produits contrôlés.

Section 2 - Ingrédients dangereux

Ingrédients	Numéro CAS	% P/P	CL50	DL50	TLV
Huile de pétrole	64741-96-4	50-70	N/D	3.2 g/kg/lapin/cutané	5 mg/m ³ *
Nickel	7440-02-0	20-30	N/D	>9g/kg/oral/rat	1 mg/m ³ *

*Sous forme d'embruns ou de poussière

Section 3 - Caractéristiques physiques

Point d'ébullition (°C):	N/D	Densité (H₂O = 1):	1,10
Tension de vapeur (mmHg) à 38 °C:	< 0,01	Taux d'évaporation (Acétate n-Butyl=1):	< 0,01
Densité de vapeur (Air = 1):	> 5	Point de congélation (°C):	S/O
Coef. de répartition eau/huile:	< 1	pH:	S/O
État physique:	Pâte	Solubilité dans l'eau (% WW) :	Nulle
Odeur/couleur: Argenté, sans odeur		Pourcentage volatile par volume (%):	0
Seuil de l'odeur (ppm):	N/D		

Section 4 - Risques d'incendie ou d'explosion

Inflammabilité: Oui ___ Non

Point d'éclair (méthode utilisée): > 220°C (TCC)

Seuil d'inflammabilité (du diluant): minimal 0,9% maximal 7%

Température d'auto-inflammation: N/D

Moyens d'extinction: Mousse, produits chimiques secs ou gaz carbonique. On peut utiliser de l'eau pour refroidir les contenants fermés.

Produits de combustion dangereux: Gaz carbonique et oxyde de carbone

Sensibilité à l'impact mécanique: Aucune

Sensibilité à une décharge statique: Aucune

Dangers particuliers (y compris données en cas d'explosion): Aucun connu.

S/O = Sans objet
N/D = Non disponible

Section 5 - Données sur la réactivité

Stabilité: Stable **Conditions à éviter:** Les matériaux oxydants forts et les agents réagissant au nickel.
Incompatibilité (matières à éviter): Les agents oxydants forts, les agents réagissant au nickel, l'aluminium, le trichlore d'aluminium, éthylène, p-dioane.
Produits de décomposition dangereux: La décomposition thermique peut entraîner la formation d'hydrogène, d'oxyde de carbone, d'aldéhydes, de fumées, de vapeurs et de composés de nickel toxiques.
Polymérisation dangereuse: N'aura pas lieu.
Réactivité et conditions: Aucune connue à ce jour.

Section 6 - Propriétés toxicologiques

Voies d'absorption principales: Les yeux.
Seuils limites d'exposition: Non établis.
Effets de l'exposition aiguë au produit: Voir également la Section 9: Renseignements supplémentaires
Inhalation: Les embruns d'huile peuvent causer une irritation de la voie respiratoire.
Contact oculaire: Irritation.
Absorption dermique: Le contact répété ou prolongé peut entraîner un dessèchement et une perte des graisses de la peau.
Ingestion: Voie d'absorption peu probable. Niveau de toxicité orale peu élevé ; toutefois l'aspiration de quantités infimes dans les poumons au cours de l'ingestion peut causer de graves problèmes pulmonaires.
Effets de l'exposition chronique au produit: Aucun connu à ce jour.
Cancérogène: Nickel - Voir également la Section 9: Renseignements supplémentaires
Conditions médicales généralement aggravées par l'exposition: Aucune connue.
Autres propriétés toxicologiques (y compris toxicité reproductive, effets synergiques, sensibilisation, tératogène, mutagène): Aucune connue à ce jour.

Section 7 - Mesures préventives

Matériel de protection personnelle:
Mains: Gants protecteurs pour les personnes hypersensibles.
Yeux: Utiliser un masque ou des lunettes de protection en cas de risque d'éclaboussement du liquide.
Protection respiratoire: Aucune n'est nécessaire si une bonne ventilation est maintenue. En cas de formation d'embruns d'huile, utiliser un respirateur à vapeurs/particules organiques ou un appareil respiratoire autonome.
Installation techniques: Une aération locale est suffisante généralement ; toutefois, une ventilation mécanique doit être utilisée si on vaporise dans les endroits confinés.
Procédures en cas de fuites et de déversements: Porter des gants et une salopette protec. Ramasser avec une pelle, essuyer avec un chiffon, ramasser les déchets avec de la boue à diatomées pour éviter que les personnes ne tombent.
Élimination des résidus: S'en débarrasser conformément aux réglementations municipales, provinciales et fédérales concernant les huiles de pétrole. Ne pas jeter dans les égouts.
Méthodes de manutention et d'entreposage: Entreposer à des températures inférieures à 50°C et supérieures à 0°C. Conserver à l'abri des sources d'ignition. Se laver les mains avec de l'eau et du savon après usage, ou avant la pause et le repas ainsi qu'à la fin de chaque période de travail. En lever les vêtements contaminés et les laver avant de les remettre.

Renseignements spéciaux en matière d'expédition: Sans restriction

Étiquetage *H.M.I.S.:	Santé: []1	Incendie: 1	Dangers physiques : 0
Étiquetage **N.F.P.A.:	Santé: 1	Incendie: 1	Réactivité: 0

*H.M.I.S.: Hazardous Materials and Information System (USA)

**N.F.P.A.: National Fire Protection Association (USA)

Section 8 - Urgence et premiers soins

Urgence et premiers soins:

- Inhalation:** Sortir à l'air frais et contacter un médecin. Administrer de l'oxygène en cas de respiration difficile.
- Yeux:** Rincer les yeux avec beaucoup d'eau, contacter un médecin.
- Peau:** Laver avec de l'eau et du savon ; appliquer une pommade antiseptique pour la peau.
- Ingestion:** Contient de l'huile de pétrole. Ne pas faire vomir. En cas de vomissement spontané, maintenir la tête en dessous du niveau des hanches pour empêcher l'aspiration du liquide dans les poumons. Contacter un médecin immédiatement.

Section 9 - Renseignements Supplémentaires

Inhalation: Le nickel et l'oxyde de nickel figurent sur la liste des risques cancérigènes possibles du "The National Toxicological Program" (programme national américain de toxicologie). L'agence International Agency for Research on Cancer (IARC) a conclu qu'il y avait suffisamment de preuve pour considérer l'affinage du nickel comme cancérigène pour les hommes et une preuve limitée pour considérer le nickel et certains composés du nickel comme cancérigènes pour les hommes. IARC n'a pas pu dire avec certitude quelles étaient les formes de nickel cancérigènes pour les hommes mais a déclaré que "... le nickel métallique semble être moins cancérigène que le subsulfide de nickel ou les oxydes de nickel." L'inhalation de l'oxyde de nickel, même en fortes concentrations, et la poudre de nickel n'ont pas entraîné d'incidence croissante des tumeurs malignes chez les rongeurs. Les études effectuées sur les ouvriers exposés à la poudre de nickel ainsi qu'à la poussière et aux vapeurs résultant de la production des alliages de nickel et de l'acier inoxydable n'ont pas indiqué la présence d'un risque cancéreux pour la voie respiratoire.

L'inhalation de poudre de nickel en suspension dans l'air à des concentrations 15 fois supérieures au PEL irritait la voie respiratoire chez les rongeurs. L'inhalation de l'oxyde de nickel gênait à long terme le dégagement des poumons chez les rats, et en présence de concentrations 50 fois supérieures au PEL, entraînait l'apparition d'une pneumoconiose chez les hamsters.

Contact avec la peau:

Le contact répété avec le nickel métallique peut causer une sensibilité au nickel entraînant la formation d'éruptions cutanées allergiques.

Blessures:

La poudre de nickel et l'oxyde de nickel ont causé des tumeurs au site d'injection chez les rongeurs. Toutefois, l'étude de prothèses contenant du nickel ne suggère pas la présence d'un risque important pour les hommes.

Ingestion:

Le métal de nickel et l'oxyde de nickel ont un niveau de toxicité orale peu élevé; leurs LD₅₀ oral chez les rats sont respectivement > 9 000 mg/kg et > 5 000 mg/kg. L'Office américain U.S. Food and Drug Administration (FDA) a conclu que le nickel et ses composés inorganiques ne sont pas cancérigènes lors de l'ingestion.

Conditions préexistantes:

Les personnes sensibilisées risquent d'avoir des éruptions cutanées allergiques.

Section 10 - Renseignements sur la préparation de la FS

Les informations techniques et les recommandations contenues ci-dessus proviennent de sources considérées exactes et fiables. Toutefois elles sont fournies sans une garantie ou une formulation quelconque exprimée ou tacite. L'acheteur est responsable de la sélection et de la détermination de l'adaptabilité des produits à ses besoins spécifiques et nous déclinons toute responsabilité en cas d'applications non appropriées ou de mauvaises utilisations de nos produits, de quelque manière que ce soit.

12 janvier 2009

Ed Williams, Manager de la Recherche et du Développement
LPS Laboratories



Formulaire no. 2870
SIMDUT LPS Nickel Anti-Seize